

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2020/11/12/2020016129/justel>

Dossier numéro : 2020-11-12/21

Titre

12 NOVEMBRE 2020. - Décret portant confirmation de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française de pouvoirs spéciaux n° 28 du 18 juin 2020 pris en exécution du décret du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 déléguant une mission au fonds Ecureuil

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 24-11-2020 page : 82849

Entrée en vigueur : 04-12-2020

Table des matières

Art. 1

Texte

Article 1. Article unique. L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française de pouvoirs spéciaux n° 28 du 18 juin 2020 pris en exécution du décret du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 déléguant une mission au fonds Ecureuil est confirmé avec effet à sa date d'entrée en vigueur conformément à l'article 4 du décret du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19.